

I. TEXTES ET NORMES

1.1. Contexte réglementaire.

Le _____ permet au ministre du travail de réaliser des _____ portant sur les règlements d'administration publique en vue d'assurer _____.

Les textes sont hiérarchisés de la façon suivante :

- **La loi** : _____.
- **Le décret** : _____.
- **L'arrêté** : _____.
- **La circulaire** : _____.
- **La note technique** : _____.

En électricité :

Le décret n°88-1056 du 14 novembre 1988 traite de _____.

Il est aussi applicable aux _____.

Structure du décret du 14 novembre 1988

Composé de **7 sections**, il traite de la prévention des _____, des _____, _____ d'une part mais aussi des règles relatives à _____, à la _____, à _____ et la _____ des _____ ainsi que les mesures plus générales et administratives.

1.2. Normalisation.

Il en existe 3 en électricité : la _____, la _____ et _____.

La normalisation en France est réglementée par la loi du 24 mai 1941 qui a créé _____.

Il existe deux familles de normes, celle pour la _____ et celle pour la _____.

La plus connue est la norme _____, elle est obligatoire par arrêté ministériel, elle se divise en deux parties : la _____ et la _____.

II. SENSIBILISATION AUX RISQUES ELECTRIQUES.

Une installation même conforme à la norme peut subir des _____. Il est donc nécessaire d'assurer une _____ qui sont principalement des _____, des _____ et des _____. Se protéger pose deux problèmes : _____ et _____.

2.1. Protection des personnes

Le principal danger de l'électricité est _____. Si les accidents d'origine électriques sont les moins nombreux se sont ceux qui engendrent les _____ et ceux qui débouchent le plus souvent sur _____.

Effets du courant électriques sur le corps humain

Il y en a deux types :

- **l'électrisation** : c'est le _____.
- **l'électrocution** : c'est une _____.

L'électrisation peut avoir plusieurs conséquences :

- _____ (au point de contact ou bien lors de brûlures dues à l'arc électrique ou bien du fait de projections de métal en fusion) et interne (lésion tissulaire).
- _____ : c'est une contraction des muscles moteurs extenseurs (lésions mécaniques), des muscles moteurs fléchisseurs (contraction musculaire avec électrisation prolongée) ou bien des muscles la cage thoracique (asphyxie).
- _____ avec fibrillation ventriculaire réversible ou non ou arrêt.

EN CAS D'ÉLECTRISATION PENSER P.A.S.

- **P** => _____
- **A** => _____
- **S** => _____

Un numéro d'urgence : ____

Paramètres intervenants dans une électrisation :

- _____.
- _____.
- _____.
- _____.
- _____.

2.2. Risques de contacts directs).

Un contact direct est le _____ du circuit électrique. Ce contact est souvent lié à _____.

Les moyens de protections de ce risque sont

- _____ (ligne aérienne).
- _____ (armoires, grillages, écrans).
- _____ (vernis, isolant, gaines).
- _____.
- Usage d'un disjoncteur différentiel.

2.3. Risques de contacts indirects .

C'est le contact d'une personne avec une _____ (carcasse) mise _____ sous tension à cause d'un _____.

Les moyens de protection de ce risque sont :

- Emploi de la double isolation.
- Régime de neutre.

- Pour le régime TT, utiliser un différentiel, avoir une terre de valeur correcte, raccorder toutes les masses métalliques de cette installation à cette prise de terre.